

Witry-lès-Reims, le 28 novembre 2023

## La Ferme d'Après de Camille Chatton-Legat

**A Etreval, à une trentaine de kilomètres au sud de Nancy, Camille Chatton-Legat et son mari se sont installés, grâce à la Safer Grand Est, en tant que maraîchers et éleveurs de volailles en agriculture biologique.**

« Le dossier de candidature de Camille Chatton-Legat cochant toutes les cases » explique Romuald Vallon, chef du service Safer meurthe-et-mosellan : « Jeune femme diplômée désirant s'installer dans le cadre d'une activité de maraîchage et de production de volaille, en agriculture biologique, pour commercialiser localement en vente directe... »

Dans cette petite commune agricole du Saintois, les 9 ha de prairie d'un seul tenant que proposaient la Safer Grand Est, présentaient une qualité agronomique adaptée à son projet. Proches de son lieu de vie, ils lui convenaient parfaitement. Camille Chatton-Legat : « J'ai trouvé l'offre sur le site de la Safer Grand Est en décembre 2020, j'ai postulé tout de suite avec un dossier de candidature. » Le comité technique départemental lui ayant attribué ces 9 ha en janvier 2021, elle concrétisera son installation effective en novembre 2021.

### « La Ferme d'Après » en phase de développement

Titulaire d'un Master Gestion et évolution de la biodiversité, c'est en Suède qu'elle découvre l'agroécologie, qui vise à préserver les ressources naturelles en utilisant la nature comme facteur de production et en maintenant ses capacités de renouvellement. « Durant nos études, mon mari et moi avons évoqué l'idée d'avoir une ferme et de mener ce projet en France ». Ils confirment leur intention à travers diverses expériences, dont le wwoofing basé sur le bénévolat et l'échange. En 2018, son Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole en poche Camille postule à l'acquisition de terres agricoles.

« Nous avons deux serres de production et une pour nos plans. Nous produisons de nombreux légumes - tomates, concombres, carottes, blettes, haricots verts, etc. - ainsi que des fleurs comestibles. Nous disposons aussi d'un atelier d'élevage de poulets, et avons planté des arbres fruitiers (mirabelliers, pommiers, quetschiers, cerisiers, etc.). Nous vendons sur les marchés alentours et en circuit court. Notre exploitation, baptisée 'La Ferme d'Après', est en pleine phase de développement. »

Camille a par ailleurs obtenu de la Safer grand Est une aide financière exceptionnelle sous forme de réduction de frais, d'un montant de 1 500 €, attribuée aux jeunes installés à titre principal et avec des capitaux propres. « Nous allons investir cette somme dans le système d'irrigation et de réserve d'eau en cours de réalisation. »

### Quatre installations au total

Si Camille Chatton-Legat se félicite du rôle joué par la Safer Grand Est dans son installation (« Mon dossier a été suivi de très près... »), les 9 ha qu'elle a pu acquérir proviennent d'un ensemble de 79 ha qui auraient dû revenir à un seul exploitant. L'intervention de la Safer en amont a permis de diviser cet ensemble en 6 lots et d'aboutir à l'installation de 4 agriculteurs/agricultrices, 2 échanges parcellaires, 2 consolidations d'exploitations et une attribution dans un objectif de développement local.

Romuald Vallon : « Dans cette opération, notre connaissance du terrain, des besoins, des porteurs de projets locaux, nous a permis de faire notre travail en toute transparence, dans le respect des personnes et des procédures, et de contribuer - notamment avec Camille Chatton-Legat - au renouvellement des générations. »